

SERVICE DE PAIE DESJARDINS MOINS CHER, POURQUOI PAS?

Saviez-vous que Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. vous offre l'opportunité d'avoir accès à un taux préférentiel auprès de Service de paie Desjardins pour sa distinguée clientèle.

Si votre organisation utilise déjà le Service de paie Desjardins ou bien si vous avez de l'intérêt à évaluer le traitement de vos paies par Desjardins, il serait opportun de nous contacter afin d'obtenir une offre de tarification avantageuse de leur part.

Pour ce faire, une autorisation de votre part est requise. Les informations à nous transmettre sont : la dénomination sociale de votre entreprise, le nom d'une de vos ressources qui pourra communiquer de l'information et pour ceux qui font déjà affaires avec le Service de paie Desjardins, votre code à 6 chiffres du traitement de vos paies.

Il n'y a aucun engagement de votre part découlant de cette démarche. Le but est d'obtenir une meilleure tarification pour les services que vous utilisez. Dans le cas contraire, vous pourrez poursuivre votre entente actuellement en cours.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Si vous avez de l'intérêt à obtenir une offre de tarification qui pourrait être plus avantageuse, bien vouloir transmettre les informations requises d'ici le 31 août 2019 à madame Diane Vaillancourt, adjointe administrative chez Lemieux Nolet au 418 627-0210 ou par courriel à diane.vaillancourt@ln.ca.

Pour plus de détails concernant cette offre, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

